



Monnaie, Monnaie, Monnaie ...

Une fois de plus, Notre direction applique une logique purement comptable et qui payent l'addition ?? ben le personnel pardi, sans oublier le résident...

voilà le détail des mesures réjouissantes qu'on va une fois de plus nous imposer...

- Révision effectif médical **An Haleg** : passage de 0,80ETP à 0,50ETP pour 50 lits
- Diminution et requalification des postes de secrétariat :
Pour **An Haleg** -0,20ETP AMA
Pour **Belizal** au 1/1/2018 1 adjoint administratif et 0,5 AMA
- Fermeture des cantous 1 jour / semaine, cantous dont on rappelle qu'ils sont utilisés comme variable d'ajustement et pour pallier aux arrêts maladie. La direction minimise le nombre de jours de fermeture des cantous pour cause d'absentéisme, nous attendons leurs chiffres. Rappelons juste que le résident payent pour cette prestation
- Reconfiguration des effectifs de nuit :
An Haleg, suppression d'1 AS la nuit, les nuits se feront à 1IDE et 1 AS, Un AS du soir sera amené à finir vers 23h, pour faire une présence en début de nuit ... totalement inadapté dans ce service confronté de manière très fréquente à la violence, et avec une charge de travail importante la nuit, tout ça avec 1 en moins ...
Belizal, passe de 1 IDE et 5 AS à 1 IDE, 3 AS et 2 ASH, le travail sera le même, l'économie générée provient du fait qu'une ASH gagne moins qu'un AS, beaucoup plus rentable pour notre direction...
Argoat, passe de 1 IDE et 2 AS à 1 IDE, 1 AS et 1 ASH, économie encore une fois de salaire

avec toutes ces mesures, économie générée de 165000€ par an, applicable de 2017 à 2021, et Notre direction prévient qu'un point sera refait en 2019, et qu'on n'est pas l'abri que ça se détériore encore et encore inexorablement ...

Tous les service du CHPM subissent de plein fouet les mesures d'économie que prennent notre direction.

Jusqu'à QUAND allons NOUS subir tout ce travail de casse de NOTRE service public ??

Jusqu'à QUAND allons nous subir de pareilles conditions de travail ??

**La CGT et SUD invitent l'ensemble des agents du CHPM
à une AG du personnel (heure mensuelle information syndicale)
le Jeudi 2 Février 2017 de 14H à 16H
IFSI salle n°2**

